



La Banque du Canada abaisse le taux cible du financement à un jour pour le ramener à 3/4 %

OTTAWA - La Banque du Canada a annoncé aujourd'hui qu'elle abaisse le taux cible du financement à un jour de un quart de point de pourcentage pour le ramener à 3/4 %. Le taux officiel d'escompte s'établit donc à 1 %, et le taux de rémunération des dépôts, à 1/2 %. Cette décision fait suite à la chute marquée des prix du pétrole observée récemment, qui aura une incidence négative sur la croissance et l'inflation sous-jacente au Canada.

L'inflation est demeurée près de la cible de 2 % au cours des derniers trimestres. L'inflation mesurée par l'indice de référence est alimentée temporairement par certains facteurs sectoriels et les répercussions de la dépréciation du dollar canadien, qui font contrepoids aux pressions désinflationnistes exercées par la marge de capacités excédentaires présente au sein de l'économie et la concurrence dans le commerce du détail. L'inflation mesurée par l'IPC global commence à refléter le recul des prix du pétrole.

La forte baisse des cours pétroliers ces six derniers mois devrait stimuler la croissance économique mondiale, surtout aux États-Unis, tout en creusant les écarts entre les économies. Les vents contraires persistants que font souffler la réduction des leviers d'endettement et l'incertitude encore présente influenceront sur la mesure dans laquelle certains pays importateurs de pétrole tireront profit des prix plus bas. Dans son scénario de référence, la Banque fait l'hypothèse que les cours pétroliers s'établiront à environ 60 dollars É.-U. le baril. Les prix en vigueur sont inférieurs, mais nous croyons qu'à moyen terme ils seront probablement plus élevés.

Le choc des prix du pétrole survient dans un contexte de croissance solide et plus équilibrée au Canada ces derniers trimestres. À l'extérieur du secteur de l'énergie, on commence à observer la succession attendue de certains facteurs : augmentation de la demande étrangère, raffermissement des exportations, amélioration de la confiance et des investissements des entreprises, et croissance de l'emploi. Toutefois, il existe une incertitude considérable quant au rythme de matérialisation de ces facteurs successifs et à l'incidence de la chute des cours du pétrole sur ce processus. Les investissements des entreprises dans le secteur énergétique vont diminuer. L'affaiblissement des termes de l'échange du pays aura des répercussions défavorables sur les revenus et la richesse, ce qui réduira la croissance de la demande intérieure.

Même si une incertitude considérable entoure les perspectives, la Banque prévoit qu'au premier semestre de 2015 la croissance du PIB réel ralentira pour avoisiner 1 1/2 % et que l'écart de production se creusera. Les conséquences négatives du recul des prix du pétrole seront graduellement atténuées par une croissance plus vive de l'économie américaine, un niveau plus faible du dollar canadien et la réaction de la Banque en matière de politique monétaire. Celle-ci s'attend à ce que l'économie canadienne se raffermisse peu à peu au second semestre de cette année et à ce que le taux de croissance moyen du PIB réel s'établisse à 2,1 % en 2015 et à 2,4 % en 2016. L'économie devrait se remettre à tourner à plein régime vers la fin de 2016, soit un peu plus tard que la Banque l'escomptait en octobre.

Le recul des cours du pétrole aura pour effet d'abaisser le profil d'évolution de l'inflation. L'inflation mesurée par l'IPC global devrait se situer temporairement en deçà de la fourchette de maîtrise de l'inflation en 2015 et remonter à la cible l'année suivante. L'inflation sous-jacente va fléchir à court terme, mais retourner progressivement à 2 % durant la période de projection.

Le choc des prix du pétrole intensifie tant les risques à la baisse liés au profil d'évolution de l'inflation que ceux pesant sur la stabilité financière. La mesure de politique prise par la Banque vise à offrir une assurance contre ces risques, à favoriser l'ajustement sectoriel nécessaire au renforcement des investissements et de la croissance, et à permettre à l'économie canadienne de retourner à son plein potentiel et l'inflation à la cible à l'intérieur de la période de projection.

Note d'information

La prochaine date d'établissement du taux cible du financement à un jour est le 4 mars 2015. La nouvelle projection pour l'économie et l'inflation ainsi qu'une analyse des risques connexes seront publiées dans le *Rapport sur la politique monétaire* que la Banque fera paraître le 15 avril 2015.